



Stage :
L'Assurance
Automobile :
garantie et budget

EN PRÉSENTIEL A PARIS OU EN DISTANCIEL

Public concerné

Ce stage est destiné aux services assurances, juridiques, financiers et généraux.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs et compétences visées

Permettre aux participants de :

- Identifier les aspects techniques et juridiques de l'assurance automobile « flotte » et « missions » afin d'assurer au moindre coût
- Etablir un cahier des charges des assurances « automobile »

Durée et tarif

1 jour, soit 7 heures.

850 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas, le petit déjeuner, et pauses café.

Intervenants

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprise
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Rédaction d'une police d'assurance automobile.

Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.

Quizz de fin de formation.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Stage :
L'Assurance
Automobile :
garantie et budget

Programme

1. L'assurance automobile obligatoire

- Les différents régimes juridiques de responsabilité : droit commun, régime Badinter, conventions de règlement des assureurs ; les recours de la sécurité sociale.
- Les caractéristiques fondamentales de l'assurance automobile obligatoire : véhicules concernés, notions d'assuré et de tiers, montants de garantie, exclusions opposables et inopposables, clauses indispensables pour l'entreprise, contrôle et sanction de l'obligation d'assurance.

2. Les autres garanties « automobile »

- Les garanties dommages : incendie, vol, bris de glaces, dommages tous accidents, objets et effets transportés, marchandises transportées, défense-recours; l'indemnisation à dire d'expert et les litiges avec l'assureur, barèmes contractuels, régime des épaves.
- L'assurance automobile missions : garanties, clauses indispensables, modalités de gestion.

3. Le budget et la gestion

- Critères et méthodes de tarification en automobile « flotte » et « missions » ; statistiques sinistres ; gestion comptable et administrative.
- La réduction du budget : franchise, gestion mutualisée, ...

4. Le cahier des charges

- Définition des garanties et des clauses indispensables.
- Présentation, documents annexes, analyse des résultats.

Formations complémentaires

- Gestion technique des sinistres Automobile

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.39.72.12.22 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com